NOMINATION

Inès Boulant devient la nouvelle Directrice générale du Syndicat des Boissons Sans Alcool (ex-Boissons rafraîchissantes de France)



Inès Boulant est nommée à la tête du Syndicat des Boissons Sans Alcool (SBSA), une association clef dans l'industrie française des boissons, adhérente de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA).

Titulaire d'un master 2 en droit public des affaires de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et d'un master 2 en sciences politiques de l'Université Paris II Panthéon Assas, Inès Boulant s'est rapidement distinguée par son appétence pour la sphère publique et politique.

Ancienne élue municipale de Châlons-en-Champagne (Marne), ancienne attachée parlementaire de Benoist Apparu à l'Assemblée nationale, Inès Boulant s'est également très tôt engagée auprès de Bruno Le Maire, notamment dans le cadre de la Primaire de la droite et du centre en 2016.

Elle a par la suite œuvré au ministère de l'Economie et des Finances durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron – d'abord comme cheffe adjointe de cabinet de Bruno Le Maire puis comme cheffe de cabinet d'Alain Griset et d'Olivia Grégoire, respectivement ministre délégué chargé des PME, et secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable.

Avant de rejoindre SBSA, Inès Boulant avait mis à profit son expertise en relations institutionnelles au service du groupe RATP puisqu'elle était jusqu'en mars dernier cheffe de cabinet, chargée des relations avec les élus, auprès de son PDG, l'ancien Premier ministre Jean Castex.

Son expérience, sa connaissance approfondie du fonctionnement de l'Etat et son engagement fort au service du collectif constituent pour SBSA des atouts indéniables pour accompagner l'ensemble des adhérents dans les défis qu'ils doivent relever : la transition écologique des emballages, la décarbonation de l'industrie et la recherche constante de réponses aux exigences des consommateurs, notamment en matière de nutrition et de santé publique.

Inès Boulant aura à cœur de nouer un dialogue constructif et d'initier une dynamique de travail productive avec l'ensemble des parties prenantes sur les enjeux du secteur des boissons sans alcool.

Boissons rafraîchissantes de France (BRF) élargit son champ d'action pour désormais représenter les boissons rafraîchissantes sans alcool (BRSA), les boissons énergisantes et les jus de fruits. C'est ainsi que Boissons rafraîchissantes de France devient le Syndicat des Boissons Sans Alcool (SBSA).